



Les partis fédéraux entendront parler de l'industrie du propane au cours des élections de cet automne

OTTAWA, le 28 mai 2019 – L'industrie du propane est réunie aujourd'hui dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne du propane (ACP) pour établir ses priorités ainsi que son programme en vue des élections de cet automne et s'assurer que sa voix soit bien entendue.

Le propane est un carburant à faible taux d'émission, accessible et abordable, qui peut aider le gouvernement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), baisser les coûts, favoriser la création d'emploi et soutenir la croissance économique. Cependant, le propane et les avantages manifestes qu'il présente sont ignorés par un gouvernement qui affirme vouloir réduire les émissions de GES tout en stimulant la croissance économique.

« L'ACP est en faveur d'une réduction des émissions de GES et d'un environnement plus propre, mais les politiques du gouvernement actuel, notamment celle sur la taxe carbone instaurée en vertu de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (LTPCGES), ne tiennent pas compte du propane. Ce dernier aurait pourtant tout à fait sa place dans la transition du pays vers une économie à plus faible émission de carbone », explique **Dan Kelly, président du conseil d'administration de l'ACP**.

La taxe sur le carbone, ou « filet de sécurité », qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019 en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, affecte les consommateurs – en particulier les agriculteurs –, qui seront obligés de payer trois cents de plus le litre de propane. Selon la LTPCGES, un distributeur inscrit peut livrer de l'essence ou du diesel à un agriculteur sans que la redevance sur les combustibles ne s'applique. Aucune disposition de ce type n'est prévue pour le propane, qui émet pourtant 26 % moins d'émissions de GES que l'essence et 98 % moins de toxines dangereuses (matières particulaires) que le diesel.

« D'un côté, le gouvernement reconnaît que le propane est un carburant propre et à faible teneur en carbone, mais de l'autre, il l'ignore, et ce, même si le propane peut servir à de nombreuses applications. Tout cela est contraire à ce que le gouvernement entend accomplir », ajoute M. Kelly.

« Le propane émet moins de GES que les autres carburants à base de carbone ; il doit donc faire partie des politiques énergétiques du gouvernement, déclare **Nathalie St-Pierre, présidente-directrice générale de l'ACP**. Les partis fédéraux entendront parler de l'industrie du propane cet automne – nous ferons entendre haut et fort notre voix collective : il nous faut des politiques équitables et bien équilibrées au moment où le Canada s'applique à réduire les émissions de GES. »

-30-

Au sujet de l'Association canadienne du propane

Forte de plus de 400 membres, l'Association canadienne du propane (ACP) représente à l'échelle nationale une industrie de plusieurs milliards de dollars qui est en plein essor et qui emploie des dizaines de milliers de Canadiens. Notre mission est de promouvoir une industrie du propane à la fois sécuritaire et prospère, qui joue un rôle décisif dans le secteur énergétique canadien. Pour y parvenir, nous défendons le propane et l'industrie du propane au

Canada, et plaidons en faveur de l'adoption de pratiques exemplaires, de la sécurité et d'environnements favorables aux affaires par le biais d'efforts de représentation, de programmes de formation et de mesures d'urgence.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Tammy Hirsch, Directrice principale, Communications et Marketing, à info@propane.ca ou au 587 349-5876.